Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_075-DE

Ville de TOURY

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N°**2025-075**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 décembre 2025

Conseillers en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 20

Objet : D.E.T.R 2026 – Présentation de dossiers éligibles et demandes d'aides financières au titre des « Equipements et services à la population » - Décision

Le jeudi 18 décembre 2025 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Toury, légalement convoqué par Monsieur le Maire le mercredi 10 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent LECLERCQ, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRESENTS : M. Laurent LECLERCQ, M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Jean-Yves DUFRESNE, M. Jean-François DARGERE, Mme Nathalie VALENTIN, M. Alain GÉRAY, Mme Carole CARRÉ, Mme Chrystelle MARY, Mme Luisa RODRIGUES, Mme Orlane LEDENT, M. Jean-Michel PINCELOUP, M. Adrien PRUNET, Mme Christine ANFRIE.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Joëlle POMPON, M. François CLOUET, M. Antoine HAMEZ, M. Franck BACHIMONT, M. Jérémy RUBICONDO

ABSENTS : Mme Catherine PETIT, Mme Florence PINEL, Mme Karine NOLL, Mme Séverine CHAMAND.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : M. Franck BACHIMONT à M. Laurent LECLERCQ, Mme Joëlle POMPON à M. Jean-François DARGÈRE, M. Antoine HAMEZ à M. Jean-Yves DUFRESNE, M. François CLOUET à M. Jean-Michel PINCELOUP, M. Jérémy RUBICONDO à Mme Nathalie VALENTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Carole CARRÉ

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_075-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du 29 octobre 2025, relative à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L) – Appel à projets 2026,
Vu l'article L. 1611-9 du CGCT relatif l'étude d'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement est établie pour tout projet d'opération exceptionnelle d'investissement

Considérant le règlement 2026 qui détaille les opérations pouvant faire l'objet d'une aide financière **au titre du chapitre « Equipements et services à la population » :**

Considérant les opérations présentées suivantes :

- Aménagement d'un site avec installation d'équipements sportifs et jardins familiaux (lieudit « la Croix Saint Jacques »)
 - Montant prévisionnel de l'opération : 478 328,25 euros HT
 - Plafond de subventionnement : 450 000 euros/an/projet
 - Taux maximum de subvention : 20%

Considérant alors qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de présenter ces opérations au titre de la D.E.T.R 2026 et de solliciter en conséquence des aides financières auprès des services de l'Etat.

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré **à l'unanimité :**

- **SOLLICITE** le soutien financier de l'Etat via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2026, au titre de l'enveloppe « Equipements et services à la population » ;

- **PRESENTE** dans le cadre du règlement rattaché à la D.E.T.R. 2026, avec les éléments financiers portés ci-dessus, l'opération suivante :

 - Aménagement d'un site avec installation d'équipements sportifs et jardins familiaux (lieudit « la Croix Saint Jacques ») ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à engager toutes démarches et signer toutes les pièces s'inscrivant dans le cadre de la présente délibération ;

- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Principal de la Commune de 2026.

- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20251218-DELIB_2025_075-DE

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire, **La Secrétaire de Séance,**

MAIRIE DE TOURY 28310

Laurent LECLERCQ **Carole CARRÉ**

Acte rendu exécutoire :

- **Affiché le :** 06/01/2026
- **Transmis au représentant de l'Etat le :** 06/01/2026

Le Maire,
Laurent LECLERCQ

MAIRIE DE TOURY 28310